Préconisations d'utilisation de votre Vélo à Assistance Electrique (VAE)

Prise en main de votre V.A.E

- Appuyez sur le bouton « ON » de la console pour la mise sous tension. Veillez à ne pas actionner vos freins en même temps.

- L'assistance du moteur se déclenche lorsque vous commencez à pédaler et s'arrête lorsque vous actionnez la poignée de frein droite ou que vous cessez de pédaler. L'assistance se coupe à partir de 25 km/h et redémarre quand la vitesse passe sous ce seuil et que vous pédalez.

- Votre vélo est équipé de 7 vitesses sélectionnables à partir de la poignée droite. Démarrez toujours en première vitesse puis adaptez votre rapport en fonction de votre vitesse et du profil du terrain (cote, descente, plat) et de l'effort souhaité.

- Le bouton « MODE » de la console vous permet de sélectionner le type d'assistance en fonction du profil de parcours.3 modes sont proposés : « ECO », « BALLADE » et « SPORT ». Faites varier le mode d'assistance afin d'optimiser l'autonomie.

- Eclairage L.E.D : appuyez sur le bouton de la console (représentant une lampe) pour allumer les feux avant et arrière. Un temporisateur est intégré sur le feu arrière qui reste allumé après extinction du vélo.

- A l'arrêt le kilométrage total est indiqué, le kilométrage journalier apparait quand vous roulez.

- Pour remettre le kilométrage journalier à « 0 » il faut débrancher et rebrancher la batterie. (ouverture du capot nécessaire).

Display DP05 : Commandes

Display DP05 : Interface

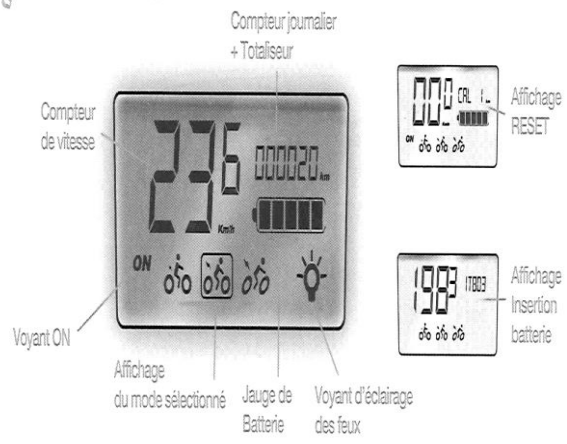

Display DP03 : Commandes

Display DP03 : Interface

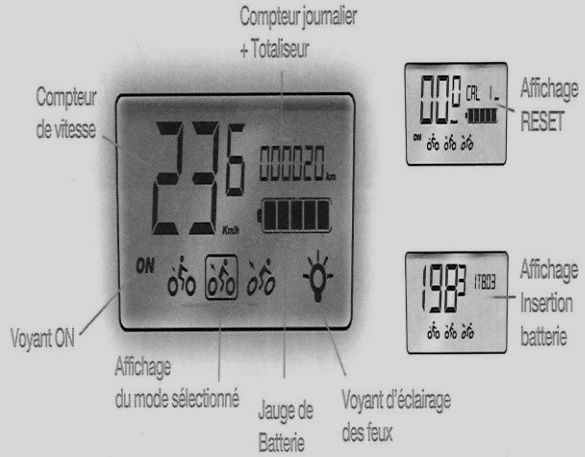

Antivol

- Le vélo est doté de deux systèmes antivol :

    - Le premier, l'étrier, est fixé sur le cadre du vélo et se verrouille autour de la roue en retirant la clé. (La clé reste donc sur le vélo tant qu'il n'est pas verrouillé).
    - Le deuxième, la chaine, se passe autour d'un axe environnant (arbre, poteau…) puis vient se fixer dans l'étrier (NON VERROUILLE). Lorsque vous retirez la clé, l'étrier et la chaine son verrouillés.

- Ces deux systèmes se déverrouillent en gardant la clé tournée après l'avoir insérée dans la serrure de l'étrier.

Réglez votre vélo à votre taille

- Adaptez la hauteur de selle (niveau de la hanche), jambe tendue sur la pédale la plus basse.

- Réglez la potence articulée du guidon à l'arrêt.

- Vérifiez le gonflage des pneus (3 bars minimum). Un sous gonflage peut entrainer une usure prématurée des pneus, une baisse d'autonomie.

Charge batterie

- Votre batterie est vide lorsque vous lisez le message « LOW BAT » sur l'écran. Vous n'avez plus d'assistance. CEPENDANT de par sa conception la batterie Ion Lithium est rechargeable sans attendre cette limite, elle n'en sera que plus performante. Nous conseillons donc de la mettre en charge en fin d'utilisation journalière.

- Pour ouvrir le capot sur le porte bagage à l'arrière, tournez la clé et retirez la batterie par la poignée. Branchez cette dernière sur le secteur à l'aide du câblage fourni.

- Replacez la batterie dans le porte bagage et verrouillez le capot en appuyant dessus sans tourner la clé. Enlevez la clé.

- IMPORTANT : en cas de renversement de la batterie (chute du vélo ou de la batterie) attendre 15 minutes environ avant de la mettre en charge.

- Pour plus d'informations sur la batterie reportez-vous à la page 5

Quelques conseils pour prolonger la durée de vie de la batterie

► Ne pas faire de décharge profonde due à l'absence d'utilisation

► Ne pas systématiquement pratiquer des décharges et charges complètes

► Ne pas stocker les batteries trop longtemps sans les utiliser

► Stocker la batterie dans un environnement sec entre 5 degrés et 25 degrés

► **En cas de non utilisation, recharger la batterie tous les mois**

► Conditions d'utilisation entre - 20 degrés et + 60 degrés

► Ne pas recharger la batterie dans un environnement ou les températures sont négatives

300 à 500 cycles selon constructeur. Plus vous chargerez la batterie et meilleure seront ses performances.

En cas de non-respect avéré de l'une de ces règles la batterie vous sera facturée 350 euros.

Sécurité & assurances

Concernant les assurances de votre vélo, la législation en ce domaine étant encore balbutiante, la prise en charge contre le vol n'est pas encore systématique. Nous vous conseillons de vous rapprocher de votre assureur en lui précisant que le vélo rentre dans la catégorie cycles et, en lui mentionnant les éléments suivant :

- Coupure automatique de l'assistance au seuil de 24 Km/h.
- Tension 36 V
- Intensité 11Ah
- Puissance 0.37 KW/h.

Sachez que pour les autres cas, votre vélo est couvert par votre assurance habitation et votre responsabilité civile (le signaler à votre assurance).

10 Conseils de sécurité :

1- **Portez un casque**

2- **Roulez à droite de la circulation et respectez le code de la route**. Les feux rouges, les stops, les sens interdits sont aussi valables pour les cyclistes. Seuls les enfants de moins de 8 ans ont le droit d'emprunter les trottoirs avec un vélo.

3- **Ne rasez ni les trottoirs, ni les voitures en stationnement**.

4- **Soyez vigilants en quittant une piste ou une bande cyclable**. Vous passez sur un espace moins protégé, les automobilistes n'en sont pas toujours conscients.

5- **Sur les aires piétonnes, la priorité est donnée aux piétons**.

6- **Garez votre vélo en bon état**. Votre sécurité dépend aussi de l'état de vos freins, du réglage de la selle et du guidon, du fonctionnement de la sonnette et de l'éclairage. N'hésitez pas à vous rapprocher de nos vélocistes partenaires

7- **Faites-vous entendre !** Pour prévenir un danger, n'hésitez pas à utiliser votre sonnette ou même votre voix.

8- **Veillez au bon état de votre système d'éclairage**. Dès que la luminosité baisse, allumez vos feux. Préférez des vêtements clairs accompagnés d'un gilet réfléchissant.

9- **En stationnement utilisez systématiquement les antivols.** Attachez votre vélo et bloquez la roue arrière en utilisant les systèmes mis à votre disposition. Ne laissez pas d'accessoires sur votre vélo en stationnement. Privilégiez les endroits passant.

10- **Testez vos itinéraires**. N'hésitez pas à essayer différents itinéraires en favorisant ceux qui sont munis d'infrastructures cyclables, les petites rues et les quartiers tranquilles.

VELOCISTE PARTENAIRE

TORC'H VTT

58 RUE DE LA PROVIDENCE 29000 QUIMPER

Ouvert du mardi au samedi 9h30-12h30 14h30-19h00

Fermé le lundi toute la journée et le jeudi matin

TEL : 02 98 53 84 41